Vuarrens info

Juin 2021

Canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les séniors sont particulièrement touchés.
Soyons solidaires et prêtons leur attention, surtout lorsqu'ils son seuls ou dépendants.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

- Se reposer, rester au frais, rester chez soi, réduire l'activité physique
- Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour et bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, manger léger
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseils auprès de son médecin en cas de traitements ou de maladie chronique

Nous vous souhaitons un bel été à tous

La Municipalité

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé

du 2 au 15 août 2021

Espace œcuménique Vuarrens

Dimanche 27 juin à 17h

Célébration musicale

À l'église de Vuarrens

ESPACE
Œcuménique
VUARRENS

Inscription recommandée, par tél. au 021 887 87 27 (répondeur)
ou à info@espace-vuarrens.ch ou sur le site www.espace-vuarrens.ch

Contact: Yves et Dorothée Bornick, Champ du Clos 6, 021 887 87 27 et Pascale Bouilliez, Pré Soleil 6, 021 882 13 16

Fête et culte au bois

Culte au bois, dimanche 20 juin 2021 au refuge

C'est le retour de ce moment convivial hors les murs organisé conjointement avec le Comité de jumelage, auquel se joindront la fanfare *l'Echo du Sauteruz* et le chœur mixte *l'Espérance.*
Si l'assouplissement des contraintes sanitaires nous permettent de nous rassembler nombreux à l'extérieur pour le culte (300 pers. max) et de partager un verre en restant assis.e, nous devons hélas renoncer au repas partagé.

Pour faciliter notre organisation et le traçage en arrivant, merci de vous inscrire soit par e-mail : culteaubois@outlook.com ou par sms à Floriane Gonet, conseillère paroissiale, au 078.661.36.72 **jusqu'au mercredi 16 juin**
Vous êtes priés également de vous munir d'un masque de protection

En cas de mauvais temps, le culte aura lieu à la grande salle (100 pers. max.)
Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux !

Comité de jumelage

Paroisse réformée du Sauteruz

Transition politique et Conseil Communal

Le 1er juillet 2021 est la date de transition politique entre les élus sortants et les nouveaux élus.

Notre commune fait face à un taux de renouvellement tout à fait exceptionnel dans le Canton:
Municipalité (100% de renouvellement), Conseil Communal (48%)

Le 15 juin, Monsieur Le Préfet rendra visite à notre commune pour y assermenter tous les nouveaux élus (Conseil Communal et Municipalité) afin de leur permettre d'entrer en fonction le 1er juillet comme le prévoit la loi.
Ainsi, tous les futurs Conseillers (hormis les suppléants) ont été convoqués pour y prêter serment.

Mais c'est également là que le Conseil Communal s'organise et nomme les différentes fonctions indispensables nécessaires à son fonctionnement. A savoir:

Le Bureau

- 1 Président(e)
- 1 Vice-Président(e)
- 1 Secrétaire
- 4 Scrutat(-rices)(-eurs)

Le bureau est la base du fonctionnement du Conseil Communal. Il traite tout l'administratif et dépouille les votations et élections le dimanche matin.

Les commissions permanentes

- La commission de gestion et des finances - 5 membres
- La Commission de recours en matière de taxes et impôts — 2 membres

Les représentants communaux dans les association intercommunales

- ASIRE (écoles) - 2 membres du Conseil Communal
- AIAE (distribution d'eau) - 1-2 membres du Conseil Communal

Au total, ce ne sont pas moins de 18 membres sur les 35 qui devront être élus à ces différentes fonctions.

Un mot du Président
Après plus de 10 ans à la tête du Conseil Communal (et après 3 processus électoraux communaux) , je suis fier, cette année et pour la première fois depuis longtemps, de ne pas avoir eu besoin de courir après les candidats pour remplir tous les sièges de notre Conseil Communal. C'est pour moi une preuve que la population est prête à s'engager pour sa commune. Ça me réjouit beaucoup. Je tiens à rappeler que même si vous n'êtes pas élu, en tant que citoyen, vous avez la possibilité d'assister aux séances du Conseil Communal. De plus en plus de spectateurs y assistent ces derniers mois (hors COVID bien sûr) démontrant ainsi l'intérêt de la population à la vie du village. Mais c'est aussi un bon moyen de rester informé sans filtre sur la vie locale. C'est très riche en enseignements.
C'est donc sur une note très positive que je laisserai ma place au 1er juillet pour occuper de nouvelles fonctions. Je vous remercie infiniment pour toute la confiance et le soutien qui m'ont été témoignés durant ces intenses 10 années de Présidence.
Un grand merci particuliers à mes collègues du bureau pour leur fidélité, leurs conseils, les chouettes moments passés en leur compagnie. Vous avez été TOP !

INFOS SEANCE DU MARDI 8 JUIN
Le Public est à nouveau autorisé à assister aux séances du Conseil Communal. Cependant, les places sont limitées à maximum 50 personnes.

VOTATIONS
Il est régulier que nous constations quelques erreurs lors de votations nous empêchant de dépouiller et comptabiliser le vote concerné. Voici les erreurs les plus fréquentes:

- Carte de vote non remplie (notamment la signature)
- Inversion des carte des votes au sein d'une famille
- Enveloppe jaune non fermée
- Il manque la carte de vote

Merci pour votre lecture, à très vite
Patrick Vallotton (le futur ex)